



COMMUNE
DE
CENAC ET SAINT JULIEN
DORDOGNE

AR Prefecture

024-212400915-20230703-2023_19-DE
Reçu le 05/07/2023

DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 19/2023

Nombre de conseillers
en exercice : 14

présents : 10

votants : 12

L'an deux mille vingt trois

Le 03 juillet

Le Conseil Municipal de la Commune de CENAC ET SAINT JULIEN dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la Présidence de Mme Joëlle DEBET-DUVERNEIX, Maire.

Date de la convocation du conseil : 29 juin 2023

Secrétaire de séance : Claudia STAUBMANN

PRESENTS: M Mmes Joëlle DEBET DUVERNEIX, Eric CHERON, Martine CONSTANT, Stéphane ALVES DE MATOS, Jean-Luc BRUGUES, Claudia STAUBMANN, Anaïs SARDAN, Maxime DE FREITAS, Sylvie JUIF, Serge AZAM.

EXCUSES: Françoise JOUVE, Daniel MAURIE

Frédéric VARGUES a donné procuration à Stéphane ALVES DE MATOS.

Philippe BOISSON a donné procuration à Joëlle DEBET DUVERNEIX

**OBJET : CHAUFFAGE
ECOLE MATERNELLE**

Considérant le chauffage au sol défectueux de l'école maternelle et des températures intérieures trop élevées au printemps, le mode de chauffage de ce bâtiment doit être changé au profit d'une pompe à chaleur. M. ALVES DE MATOS présente au conseil municipal les trois devis reçus et étudiés par la commission bâtiments. L'offre de l'Entreprise Thermo Périgord Services est retenue pour un montant de 23 385,80€ HT.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- Accepte ce devis,
- Autorise Mme La Maire a demandé les subventions possibles,
- Charge Mme La Maire d'établir les démarches et l'autorise à signer l'ensemble des pièces nécessaires.

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme.

A CENAC ET SAINT JULIEN

Le 03 juillet 2023

Mme La Maire, Joëlle DEBET-DUVERNEIX

Certifié exécutoire

Reçu en Sous-Préfecture

Le 05.07.2023

Publié et notifié le 05 07 2023

